



Exp. : Rue Lambertmont 2, 1000 Bruxelles

A l'attention de Monsieur Vandormael, (Président de la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie), Monsieur Khalid Zian (Président de la Fédération des CPAS bruxellois Brulocalis) et Monsieur Wim Dries (Voorzitter van de Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten)

e-mail : mvm@uvcw.be

Votre courrier du
8/07/2022

Vos références
LV/KZ/WD/ALV/PEC/GEM/2022-
42

Nos références
CAB/SMi/2686

Annexe(s)

Concerne: Suppression du code 207 - Impact sur les CPAS

Chers Messieurs,

J'ai reçu votre lettre en bon ordre. Je vous remercie d'avoir partagé vos préoccupations, que je comprends parfaitement.

Comme vous le savez, nous connaissons depuis un certain temps déjà une pénurie de places d'accueil pour les demandeurs de protection internationale. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement a pris un certain nombre de décisions la semaine dernière, notamment l'ouverture de places d'accueil supplémentaires, mais aussi la création d'une possibilité de sortie plus facile du réseau d'accueil de Fedasil.

Lors de l'élaboration de cette mesure, l'attention a certainement été portée sur la pression qui existe déjà aujourd'hui sur les CPAS. Les CPAS n'ont pas connu de repos depuis Corona. Les inondations, la hausse des prix de l'énergie et la crise ukrainienne créent d'énormes défis.

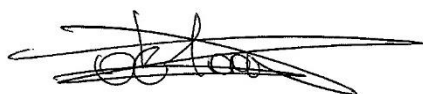
C'est pourquoi Fedasil a été demandé pour limiter la possibilité de sortie via une suppression du code 207 aux personnes dont on peut supposer qu'elles peuvent se débrouiller seules : celles qui sont dans le réseau d'accueil depuis un certain temps, d'une nationalité avec un taux de protection assez élevé, et qui ont déjà travaillé ou qui ont des perspectives concrètes d'emploi et une solution de logement. Entre-temps, vous avez été en contact avec Fedasil pour regarder

ensemble et modifier cette nouvelle instruction. Cette version est maintenant finalisée et a été envoyée au réseau d'accueil.

Nous avons convenu avec la Ministre Lalieux de mettre en place un mécanisme de suivi afin de surveiller de près le nombre de personnes bénéficiant d'une suppression qui se retrouvent au CPAS. Nous avons bien entendu l'intention de suivre ce dossier de près.

Je vous remercie par avance de votre esprit constructif et de votre coopération dans cette affaire,

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicole de Moor', written over a horizontal line.

Nicole de Moor